



CONSEIL DE COORDINATION DU PROGRAMME

Seizième réunion

Montego Bay, Jamaïque, 14-15 décembre 2004

Point 5.1 de l'ordre du jour provisoire :

Point sur le BPTI 2006-2007

Lors de sa 15^{ème} réunion de juin 2004, le Conseil de Coordination du Programme a fait des commentaires sur le processus d'élaboration du Budget-plan de travail intégré 2006-2007 et émis un certain nombre de recommandations spécifiques. Le Secrétariat et les coparrainants de l'ONUSIDA ont pris note de ces recommandations et les mettent en œuvre de la manière suivante.

Orientation stratégique

- Orienter le Budget-plan de travail intégré pour appuyer l'accomplissement des objectifs de la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le VIH/SIDA (UNGASS).
- Se concentrer sur la fourniture d'un appui aux pays afin d'élargir et d'intensifier la riposte nationale.
- Appuyer en priorité les « *Trois Principes* » pour une harmonisation et un renforcement des capacités à l'échelon des pays.
- Renforcer les liens entre les activités du Budget-plan de travail intégré et les Cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté, les Plans d'action à l'échelle du système des Nations Unies et le Cadre d'aide au développement des Nations Unies/Bilan commun de pays (CCA).
- S'assurer que la prévention conserve une priorité élevée parallèlement à l'élargissement et à l'intensification des traitements et des soins.
- S'attaquer aux questions et aux cibles nécessitant un regain d'attention tels que les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, les consommateurs de drogues injectables, la stigmatisation et la discrimination, les droits de la personne et le VIH et le SIDA, et les femmes et les jeunes filles.

Suivi des performances et responsabilisation

- Simplifier le Budget-plan de travail intégré pour le rendre plus facile à comprendre et à suivre.
- Renforcer l'approche basée sur les résultats du Budget-plan de travail intégré, y compris le recensement d'un ensemble de « résultats principaux » globaux pour le Programme

commun qui appuie les buts de l'UNGASS et des « résultats clés » des coparrainants et du Secrétariat qui contribuent à atteindre les résultats principaux du Programme commun.

- Élaborer des produits concrets (les « *deliverables* ») spécifiques pour chacun des résultats clés.
- Recenser un petit ensemble d'indicateurs de réalisation aussi bien au niveau des résultats principaux globaux et qu'à celui des résultats clés des organismes.
- Fournir des évaluations thématiques approfondies de l'efficacité du Programme commun.

Amélioration du processus

- Utiliser un processus macroéconomique et microéconomique doté d'un calendrier mieux adapté pour s'assurer que l'orientation stratégique du Budget-plan de travail intégré bénéficie des apports des pays et des régions.
- Recenser par le biais de consultations régionales des actions sous-régionales spécifiques, propres à certains organismes ou communes à tous, pour mieux appuyer l'intensification de la riposte à l'échelon des pays.
- Renforcer l'examen par les pairs des résultats clés des organismes en tirant profit des avantages comparatifs de chacun des coparrainants et du Secrétariat.
- Obtenir des organismes qu'ils se réunissent sur des questions thématiques spécifiques afin d'intégrer une perspective thématique à l'élaboration du Budget-plan de travail intégré.

Privilégier le travail interinstitutions

- Tirer profit des opportunités supplémentaires de collaboration et de complémentarité interinstitutions et de la fourniture de « biens communs ».
- Recenser des actions communes spécifiques au niveau sous-régional.
- Structurer le budget interinstitutions par résultat clé, avec des indicateurs de réalisation correspondants, comme cela est fait pour les coparrainants et le Secrétariat.

Conclusion

L'élaboration du Budget-plan de travail intégré est bien avancée et celui-ci sera prêt dans les délais pour être présenté au Conseil de Coordination du Programme avant sa réunion de juin 2005. Malgré les difficultés à surmonter, étant donné la maturité croissante du partenariat de l'ONUSIDA, les coûts de transaction liés à l'élaboration du Budget-plan de travail intégré sont réduits. Des consultations intensives conduisent à une articulation plus claire de ce que l'ONUSIDA entend accomplir pendant le prochain exercice biennal et à un plan de travail réellement intégré qui met l'accent sur la valeur ajoutée de chacun des coparrainants et du Secrétariat. La conséquence est que la propriété des résultats présentés dans le Budget-plan de travail intégré sera partagée à tous les niveaux du Programme commun, ce qui posera des bases solides pour sa mise en œuvre et la responsabilisation de chacun.